

CERTIFICAT

REVETEMENTS DE SOL RESILIENTS

Décision d'admission n° 305-058.1_00/05 du 15 décembre 2005

Décision de reconduction n° 305-058.1_02/07 du 18 décembre 2007

Cette décision annule et remplace la décision n° 305-058.1_01/07 du 16 mars 2007

La société TARKETT SAS
2 rue de l'Egalité
FR - 92748 NANTERRE CEDEX

Usine FR - SEDAN

est autorisée à apposer la marque NF, associée à la marque UPEC en application des règles générales de la marque NF et du règlement NF 189. Cette décision atteste que le produit ci-dessous est certifié conformément à ces référentiels et à la norme applicable : NF EN 651 - Revêtements de sol à base de polychlorure de vinyle sur mousse.

TX OPTIC 4 VISION



Par mandatement d'AFAQ AFNOR Certification et pour le CSTB

Hervé BERRIER
Le Directeur Technique

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Caractéristiques nominales de fabrication (valeurs nominales / tolérance) :

Largeur des rouleaux (mm) : 2000 (-0)
Épaisseur totale (mm) : 3,05 (+ 0,18 - 0,15)
Épaisseur de la couche d'usure (mm) : 0,70 (+ 13 % - 10 %)
Épaisseur de la mousse (mm) : 1,25
Nature de la mousse : PVC Chimique
Masse surfacique totale (g/m²) : 3270 (+ 13% - 10%)
Groupe d'abrasion : T

Classements d'usage UPEC, selon la nature du support et le mode de pose :

Nature du support	Pose lés	Classement			
		U	P	E	C
Chape ciment ou béton	(b ou c)/d	4	3	2/3	2
Bois ou à base de bois	(b ou c)/d	4	3	1/3	2

a = joints vifs
c = joints soudés à chaud

b = joints traités à froid
d = c + étanchéité en rives

Efficacité acoustique au bruit de choc :

$\Delta Lw = 17 \text{ dB}$

Ce certificat comporte 1 page

Correspondant : Samuel COPY

Tél. : 01 64 68 89 49

Fax : 01 64 68 84 76

Sauf retrait, suspension ou modification, le droit d'usage de ce certificat est valable jusqu'au 18 mars 2009.

La liste des certificats est tenue à jour au CSTB et disponible sur le site internet www.cstb.fr.